

Vie de la Fac de Droit

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Vie de la Fac de Droit](#)

"Les 10 ans de la passerelle PACES-CPGE/Droit", conférence organisée par la Faculté de droit, le SUIO-IP, et l'association de l'APT Droit

22 mars 2019

Arsenal
Amphithéâtre Maury

Conférence d'orientation professionnelle - Les 10 ans de la passerelle PACES-CPGE / L 2 Droit

La Faculté de Droit, le SUIO-IP et les étudiants de la passerelle toulousaine PACES-CPGE/Droit organisent une conférence d'orientation professionnelle ouverte à tous les étudiants et enseignants de l'université.

Cette conférence sera l'occasion de célébrer les 10 ans de la passerelle PACES-CPGE / L 2 Droit qui permet à des étudiants issus de ces formations de s'inscrire, sous certaines conditions, directement en deuxième année de droit et de se renseigner sur les perspectives professionnelles qu'elle offre.

Différentes personnalités (avocat, notaire, responsable ressources humaines, commissaire-priseur, universitaire, ...) interviendront sur l'historique et l'intérêt de ce dispositif.

Vous trouverez [ici](#) le programme de cette conférence.

Depuis de nombreuses années, la faculté de droit de Toulouse accueille directement en 2ème année de licence de droit des étudiants issus des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE).

En 2009, la faculté de droit de Toulouse a été la première en France à permettre à des étudiants ayant obtenu plus de 10/20 en Première Année Commune des Études de Santé (PACES) de s'inscrire directement en 2ème année de licence de droit, après avis d'une commission pédagogique. La grande majorité des étudiants qui suivent ce programme obtiennent leur deuxième année de licence avec mention, et poursuivent brillamment le reste de leur cursus. Cette « passerelle » a déjà accueilli plusieurs centaines d'étudiants et compte de très nombreux diplômés (directeurs d'hôpitaux, juristes en droit de la santé, avocats, notaires, docteurs en droit...).

Avant la rentrée de septembre, ces nouveaux inscrits (PACES - CPGE) suivent des cours obligatoires de mise à niveau (non assortis d'examens) et bénéficient durant le premier semestre d'un suivi méthodologique propre à raison d'une heure trente tous les quinze jours. L'objectif de ces séances de mise à niveau est le suivant : donner à ces étudiants un socle de connaissances en droit privé, en droit public et en méthodologie juridique pour leur permettre d'envisager sereinement leur admission directe en deuxième année et réussir leur réorientation en droit.

Mise à jour le 5 mars 2019

LES 10 ANS DE LA PASSERELLE PACES-CPGE / DROIT

Conférence d'orientation professionnelle

Au programme :

Mot d'accueil des Doyens
Philippe Nélidoff et Bernard Beignier

Intervention de professionnels issus de la passerelle
(avocat, notaire, médecin/juriste, commissaire-priseur,
historien de l'art, universitaire...)

Le 22 mars, à partir de 17h
Amphithéâtre Maury

Entrée libre



Philippe Nélidoff

&

Bernard Beignier

contact : associationpasserelleut1@gmail.com



En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse